

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

BUDGET

Date du jour :	24.09.21
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	Comité de soutien : Lise-Marie Graden à la Préfecture		
Inscrite au Registre des partis politiques :	NON	Numéro de parti :	0
Nom de la campagne :	Préfecture de la Sarine		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, medias, journaux)	1 000	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	5 000
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	1 000	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et événements	6 700	Autres dons et libéralités	0
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)	6 000	Contributions de l'Etat	0
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes	0	Autres produits divers	10 000
Frais administratifs et divers	300		
TOTAL	15 000	TOTAL	15 000

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)

BUDGET

Date du jour :	24.09.21
Date de la votation :	07.11.2021



Nom de l'organisation politique :	Comité de soutien : Lise-Marie Graden à la Préfecture
Nom de la campagne :	Préfecture de la Sarine

[illegible]

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)

BUDGET

Date du jour :	24.09.21
Date de la votation :	07.11.2021



Nom de l'organisation politique :	Comité de soutien : Lise-Marie Graden à la Préfecture
Nom de la campagne :	Préfecture de la Sarine

[illegible]